

DECRET N°2012-506 DU 10 DECEMBRE 2012

portant approbation des états financiers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S) pour les exercices clos au 31 décembre des années 2007, 2008, 2009 et 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2006-408 du 10 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** la loi n° 98-019 du 21 mars 2003 portant Code de Sécurité Sociale en République du Bénin ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre du Travail et de la Fonction Publique et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 novembre 2012.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S) pour les exercices clos au 31 décembre des années 2007, 2008, 2009 et 2010 tels qu'ils figurent en annexes à ce décret.

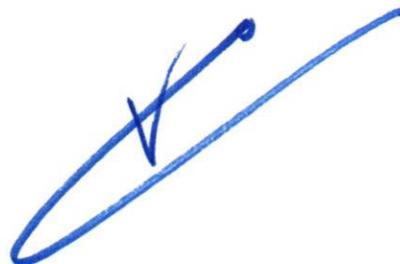
or

JA

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

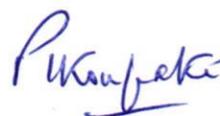
Fait à Cotonou, le 10 décembre 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre du Travail
et de la Fonction Publique,



Jonas A. GBIAN



Mémouna KORA ZAKI LEADI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 04 ; CS : 02 ; CES : 02 ; HAAC : 2 ; MCJ : 2 ; MS : 1 ; HCJ : 02 ; PMCCAGEPPDDS : 4 ; MTFP : 4 ; MEF : 4 ; AUTRES
MINISTERES : 24 ; SGG : 4 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 ; BN-DAN-DLC : 3 ; GCONB-DGCST-INSAE : 3 ; BCP-CSM-CPI-IGAA : 4 ; UAC-
UNIPAR-ENAM-FADESP : 4 ; JO : 1 .